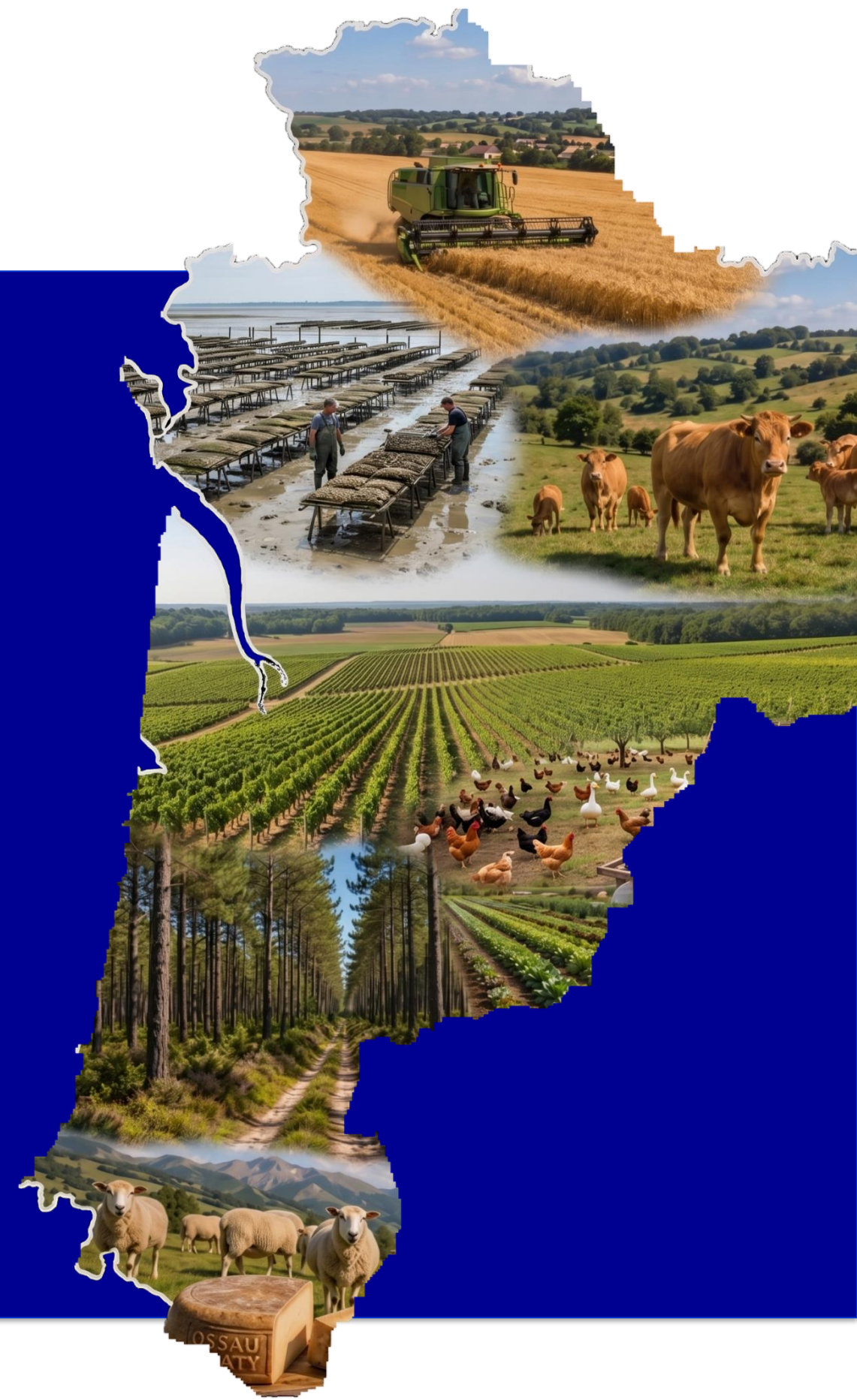


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

Nouvelle-Aquitaine



ÉDITORIAL

L'année 2025 aura encore été bien remplie : entre actualités sanitaires, aléas et changement climatiques, crises économiques, instabilité internationale.

Face à tous ces défis, la DRAAF a été pleinement mobilisée pour accompagner les filières, les acteurs professionnels en difficulté et pour relayer les politiques du gouvernement au plus près du terrain.

Je remercie l'ensemble des agents de la DRAAF pour leur professionnalisme et leur engagement au service de l'intérêt général. Au-delà des difficultés conjoncturelles, nous devons contribuer à préparer l'avenir en accompagnant les réflexions et les transitions et à travers l'innovation pédagogique dans l'enseignement agricole. Ce rapport d'activité témoigne de notre soutien indéfectible auprès de tous les acteurs du monde agricole, agroalimentaire et forestier.



Virginie ALAVOINE
Directrice de la DRAAF

SERFOB (Forêt Bois) 1/2

Transition écologique, adaptation et gestion des risques

Le changement climatique est source de pressions très fortes sur les peuplements forestiers.

Sécheresses, incendies, développement de ravageurs... la forêt a besoin de l'aide de l'homme pour s'adapter.

Depuis fin 2024, les dispositifs ponctuels ont laissé la place à un fonds pérenne. Pour sa première année en Nouvelle-Aquitaine, ce sont un peu plus de 400 dossiers qui vont être aidés pour environ 3 700 Ha de forêts et 10 M€ d'aides sollicitées.

Cela représente 4,5 millions de nouveaux plants forestiers...

Dans le cadre de la gestion des risques, la loi "incendie" du 10 juillet 2023 réaffirme l'importance des obligations légales de débroussaillage et les encadre avec des arrêtés préfectoraux départementaux qui ont été travaillés en 2025 dans les neuf départements considérés à risque incendie de forêt : Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques.

Pour faciliter la compréhension une plaquette a été élaborée, principalement à destination des particuliers, disponible sur le site Internet de la DRAAF.



400

dossiers

3 700 Ha

10 M€

d'aides

**4,5 millions
de plants**

Présence marquante au salon Forexpo 2025

Rencontre avec les acteurs de la filière



**Loïc Cartau, Adjoint au
Chef de Service SERFOB**

Notre participation à Forexpo 2025 représente un moment fort pour le SERFOB et la DRAAF Nouvelle-Aquitaine.

Cet événement incontournable de la filière sylvicole européenne nous permet d'aller à la rencontre directe des propriétaires, des exploitants et du grand public.

Notre objectif cette année était de mettre en lumière les nouveaux dispositifs du fonds pérenne pour l'adaptation des forêts au changement climatique, le stand étant partagé avec l'ADEME qui intervient aussi sur les dispositifs d'aides forestières. Nous voulons démontrer que l'État est aux côtés des acteurs du terrain pour accompagner la résilience de nos massifs face aux crises.

Sur notre stand, nous proposons également des démonstrations interactives et des temps d'échange ciblés, notamment sur les obligations légales de débroussaillage (OLD).

Forexpo 2025 prouve une fois de plus que la forêt néo-aquitaine est dynamique, qu'elle travaille à sa résilience et qu'elle est résolument tournée vers l'avenir.

Accompagnement économique et résilience face aux crises



LE FONDS HYDRAULIQUE

Afin d'accompagner l'adaptation de l'agriculture néo-aquitaine au changement climatique et de sécuriser la ressource en eau, le SREAA a piloté en 2025 le déploiement du Fonds Hydraulique régional. Ce dispositif vise à soutenir les investissements collectifs et individuels de stockage et d'optimisation de l'eau (retenues collinaires de substitution, modernisation des réseaux d'irrigation, outils de pilotage de précision). L'enjeu est de garantir la souveraineté alimentaire de la région tout en préservant les milieux naturels, dans une démarche stricte de sobriété hydrique.

En 2025, 27 candidats ont déposé un dossier à l'appel à projet du fonds hydraulique agricole pour les investissements matériels. Sur les 14 dossiers éligibles, 10 ont pu être subventionnés pour un montant total de 3,6 M€.



LE FONDS D'URGENCE EN AGRICULTURE

Face aux aléas climatiques sévères et aux crises sanitaires récurrentes (notamment en filières d'élevage et viticole), l'État a activé plusieurs Fonds d'urgence exceptionnels en 2025.

Le SREAA, en coordination étroite avec les DDT(M), a assuré une instruction accélérée des dossiers pour apporter une aide en trésorerie rapide aux exploitations les plus fragilisées. Ce filet de sécurité a permis de maintenir le tissu économique agricole local et d'éviter des cessations d'activité massives dans les territoires les plus touchés.

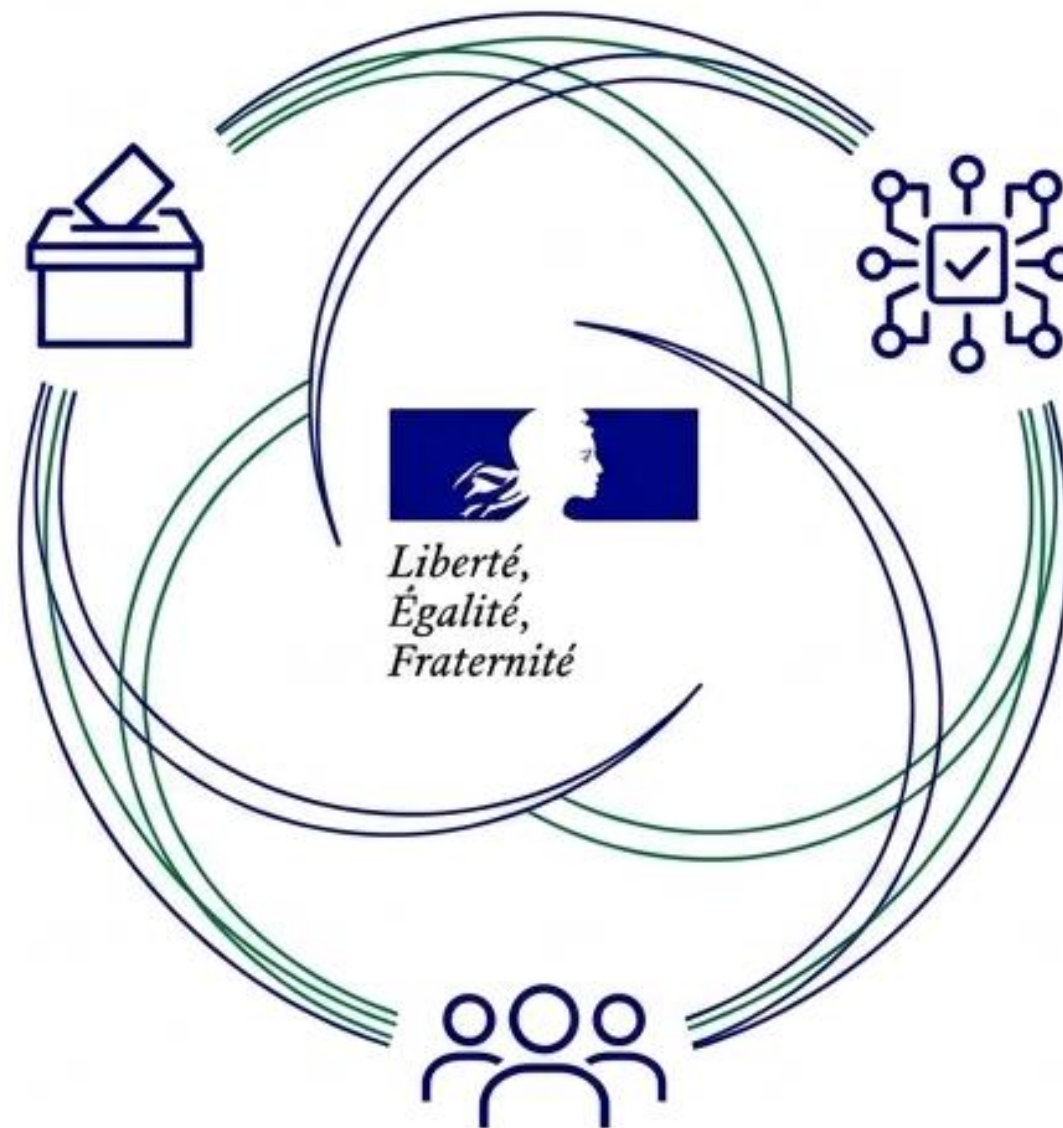
Élections des Chambres d'Agriculture 2025 : Un temps fort démocratique

L'année 2025 a été marquée par le renouvellement des élus des Chambres départementales et régionales d'agriculture.

Ce moment démocratique renouvelle les instances représentatives pour co-construire les politiques publiques agricoles des prochaines années.

Le SREAA, sous l'autorité du Préfet de région, a **joué un rôle central dans l'organisation, le contrôle et la sécurisation de ce scrutin électoral majeur.**

La bonne tenue des élections a nécessité une mobilisation sans précédent : validation des listes électorales, traitement des contentieux et fluidité du vote électronique.

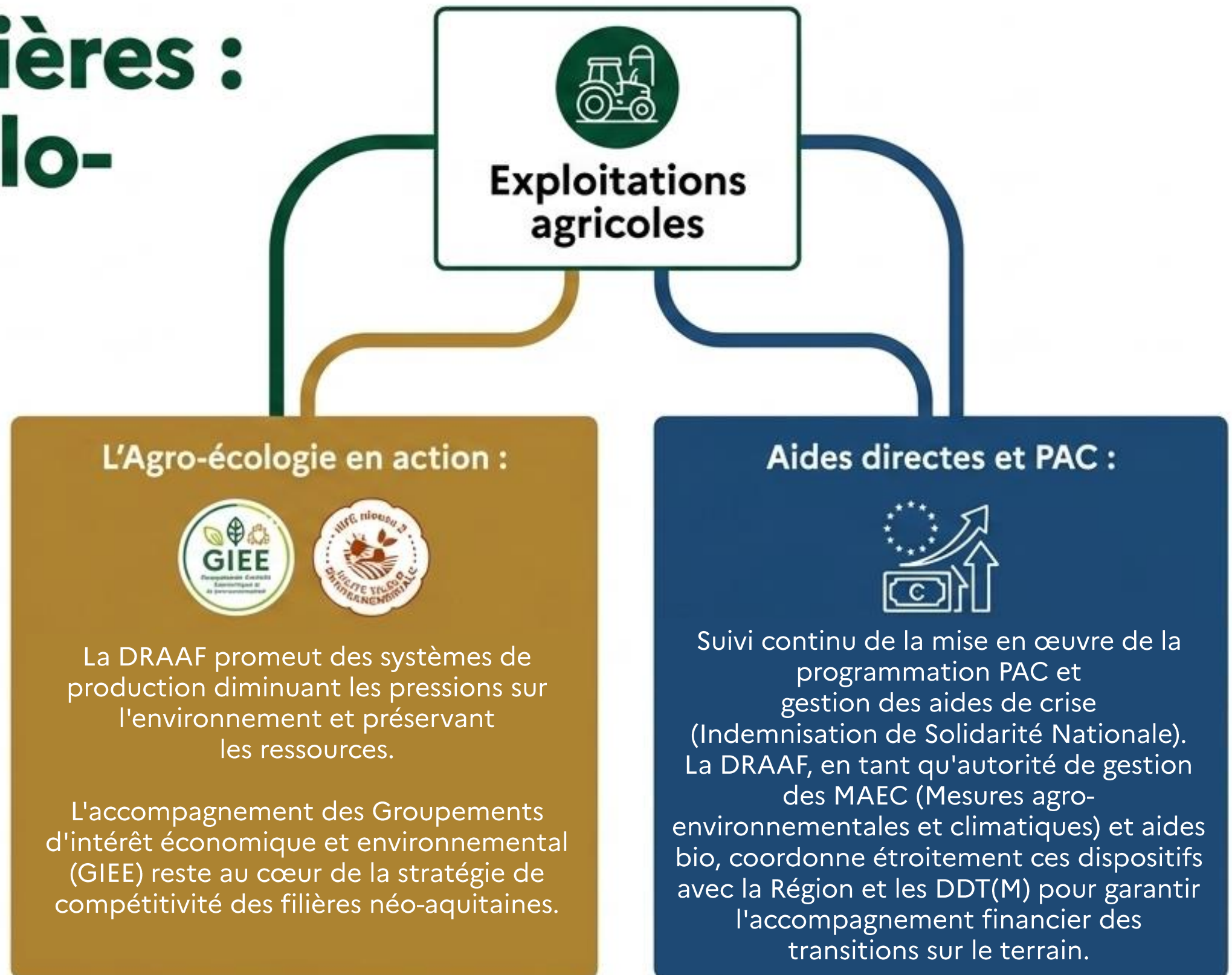


Contrairement aux élections départementales qui se sont déroulées par vote électronique ou par correspondance, les élections régionales se sont tenues à l'urne.

A l'issue de ces élections, la **session d'installation des membres de la chambre régionale d'agriculture s'est tenue en mars 2025 sous la présidence du Préfet de région** afin d'installer les nouveaux élus et d'élire le président de la chambre régionale d'agriculture et les membres du bureau.

La présidence de la chambre régionale d'agriculture a été remportée par Bernard LAYRE (FNSEA), par 39 voix contre 26.

Production & Filières : soutenir les explo- exploitations et l'agro-écologie



Le Pacte d'actions collectives pour l'enseignement agricole en région Nouvelle-Aquitaine : 2026-2030 (PACEA)

La DRAAF de Nouvelle-Aquitaine, en tant qu'autorité académique pour l'enseignement agricole en région, a proposé à l'ensemble de la communauté régionale de l'enseignement agricole de travailler collectivement à l'élaboration d'un Pacte d'actions collectives pour l'enseignement agricole (PACEA). Celui-ci s'appuie sur les objectifs de la Loi et définit des priorités et des actions à engager pour les 5 prochaines années. Il a l'ambition de contenir un nombre d'actions limitées, concrètes, partenariales et suivies dans leur mise en œuvre. La réalisation se fait en collaboration avec le NéoLab Nouvelle-Aquitaine.

Ce PACEA s'appuie sur 2 enjeux phares :

- l'attractivité de l'enseignement agricole
- la formation aux métiers de demain et l'accompagnement des transitions

Une phase de consultation publique a été réalisée, complétée par des entretiens auprès de partenaires, des immersions en établissement et des ateliers d'idéation avec les jeunes de l'enseignement agricole et les membres du comité régional de l'enseignement agricole.

Lancement réussi pour le Bachelor Agro

Bac +3



La mise en place du Bachelor Agro en Nouvelle-Aquitaine en 2025 marque une étape décisive dans l'évolution de notre offre de formation supérieure courte. Conçu pour répondre aux besoins émergents des filières agricoles et agroalimentaires, ce diplôme de niveau Bac+3 vise à former les futurs cadres intermédiaires capables de piloter les transitions agroécologiques sur le terrain.

En étroite collaboration avec les professionnels du secteur, le SRFD a structuré un référentiel axé sur l'innovation technologique, la gestion durable des ressources et le management de projets territoriaux.

Accessible tant en formation initiale que par la voie de l'apprentissage, ce Bachelor favorise une insertion professionnelle rapide tout en sécurisant le parcours des jeunes.

Les premiers retours des établissements pilotes de la région témoignent d'un fort engouement des étudiants pour cette pédagogie active et de projet.

Cette initiative renforce directement l'attractivité de l'enseignement agricole et dote nos territoires des compétences indispensables pour l'agriculture de demain.

Alimentation & Sécurité : le déploiement d'Ecophyto 2030



18

**Projets Alimentaires
Territoriaux (PAT)
labellisés niveau 2 en
Nouvelle-Aquitaine.**

Stratégie Ecophyto 2030

Le SRAL est chargé de la mise en œuvre de la Stratégie Ecophyto 2030 adoptée le 6 mai 2024. Elle reconduit d'ici 2030 les objectifs de réduction de 50 % des usages et des impacts des produits phytopharmaceutiques. Elle s'attache dans le même temps à veiller d'une part au maintien des capacités de protection des cultures suivant le principe « pas d'interdiction sans solution », et au soutien des performances économiques et environnementales des exploitations et, d'autre part, à préserver un haut de niveau de sécurité pour la santé publique et l'environnement.

La région Nouvelle Aquitaine s'est engagée à la mise en œuvre de travaux visant à élaborer un diagnostic territorial permettant d'identifier des territoires prioritaires.

Ces travaux se poursuivront en 2026 par la préparation d'un plan d'action visant à l'attente des objectifs fixés par la stratégie nationale.

Gestion de crise : mobilisation face à la détection du nématode du pin à Seignosse



François Hervieu
Chef du Service
Régional de l'Alimentation

La détection inédite du nématode du pin en forêt à Seignosse fin 2025 constitue une menace majeure pour les écosystèmes et la filière bois, déjà fragilisée par des suspensions d'exportations et de récentes tempêtes. Face à ce ver microscopique transmis par un coléoptère volant, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine, via le SRAL et son pôle santé des forêts, pilote un plan d'urgence strict sous l'autorité du préfet de région. La réglementation impose une surveillance renforcée jusqu'en 2030 sur un rayon de 20 km (130 000 ha, dont 35 000 ha de forêt).

Les actions menées reposent sur une stratégie en trois volets :

- l'abattage systématique des résineux sensibles dans un périmètre de 500 mètres
- l'identification et l'analyse des arbres suspects (avec déjà 1 800 arbres abattus et broyés dans la bande des 3 km)
- l'évacuation sécurisée et le traitement thermique des bois.

Pour optimiser ce repérage à grande échelle, des outils innovants de cartographie par photos aériennes (IGN) ont été déployés. Enfin, la réponse s'appuie sur une coordination scientifique et analytique étroite avec l'INRAE et le Laboratoire départemental d'analyse (LDA 33), mobilisés pour stopper rapidement tout risque de dissémination.

L'Information au cœur de la décision : Bilan des publications 2025

L'activité principale du Service régional de l'information statistique économique et territoriale est la collecte de données agricoles et forestières aux échelles régionales et départementales.

Cette mission est réalisée de multiples façons : enquêtes statistiques, prévisions précoces de productions, cotations, statistique agricole annuelle, exploitation de bases de données administratives (PAC, MSA, casier viticole...). Elle répond à des impératifs nationaux et européens de construction de la statistique agricole et forestière.

La valorisation et la diffusion des données collectées constitue notre deuxième activité, et peut prendre plusieurs formes. Réponse à la demande, mise à disposition de données sous formes de fichiers téléchargeables ou mémentos et publication d'études thématiques sous diverses formes.

En 2025, ce ne sont pas moins de 17 publications qui ont été diffusées dont 4 études, 4 Essentiels (études courtes de 2 à 4 pages), 3 mises à jour de fiches filières, 2 mémentos et 4 infographies.

À cela, s'ajoutent nos 12 notes mensuelles de conjoncture.

Toutes ces publications et beaucoup d'autres sont disponibles sur la page dédiée du site internet de la DRAAF dans la rubrique « Données statistiques ».

17



**Publications
diffusées**

12



**Notes de
conjoncture**

4



**Études
thématiques**

4



**Les Essentiels
(études courtes)**

3



**Mises à jour
Fiches filières**

2



**Mémentos
statistiques**

Témoignage :



Bertrand DUMAS
Chargé d'études économie
Prospective
Chambre d'agriculture NA

Publications du SRISSET NA : une mine d'informations territorialisées pour les conseillers des Chambres d'Agriculture.

Les publications régulières du SRISSET sont indispensables aux missions des Chambres d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine. Leurs notes de conjoncture et données chiffrées alimentent directement les interventions en assemblée et auprès des partenaires. Ces ressources sont également cruciales pour former les exploitants à l'analyse des coûts et des résultats technico-économiques. Enfin, les données du RICA permettent d'actualiser les tableaux de bord destinés aux agriculteurs et aux responsables professionnels.

Les fiches territoriales ou de filières représentent une base de connaissance mise à profit :

- Dans le cadre des travaux d'étude commandés par nos instances ou autres organisations du monde rural. Sachant que nous ne manquons pas de solliciter des compléments ou analyses sur d'autres périmètres via l'interface de "réponse à la demande" mise en place par le SRISSET qui répond rapidement et avec pertinence.*
- En les diffusant auprès de nos collaborateurs du réseau ou d'autres partenaires qui nous interrogent sur certains points déjà traités par le SRISSET*

Les ressources du SRISSET et ses publications sont indispensables à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine et nous sommes conscients, répétons à l'envi, que le secteur agricole bénéficie de sources d'information et analyses que d'autres secteurs économiques peuvent nous envier.

À diffuser, partager, valoriser...

SRFAM (Appui filières) 1/2

Soutien aux filières, gestion des aides et contrôles



FranceAgriMer



143,5 M€

Aides totales versées en région 82,9 M€ UE (18%)
+ 60,5 M€ National (16,4%)

2 370 M€

Billets de trésorerie validés
634 billets pour 33 collecteurs de céréales

29,2 M€

Payés pour l'investissement dans les chais
204 nouveaux dossiers déposés (18,5 M€)

231

Contrôles en abattoirs
Suivi commercial des 33 abattoirs régionaux

Filière viticole & Céréales

Restructuration du vignoble :

882 dossiers instruits pour **8,75 M€**.

Plans collectifs Bordeaux et Cognac pérennisés sur 3 ans.

Promotion des vins dans les pays tiers :

137 dossiers soutenus pour plus de **20 M€**.

Crise viticole & potentiel viticole :

Chute de 50,6% de plants de vigne (15,1 M de plants / 110 pépiniéristes, dont -71% en Charentes).
2 800 autorisations de replantation (2 066 ha) délivrées.

Poursuite des arrachages

Grandes cultures (Aval) :

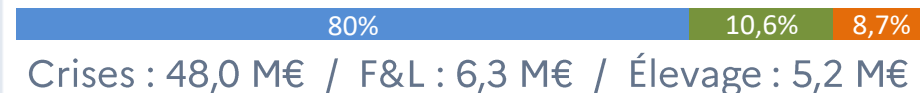
Garantie bancaire des stocks pour sécuriser le paiement comptant des agriculteurs.

€ Répartition des aides 2025

Aides UE (FEAGA/PSN) 82,9 M€



Aides Nationales & Crises 60,5 M€



Interventions sur crises sanitaires (MHE, FCO, IAHP, arrachage vignes, arrêt pêche golfe de Gascogne) et planification écologique.

Régulation & Contrôles

Marchés & CAVIN :

128 agréments, 366 certifications VSIG et **520 contrats d'achat** visés en téléprocédure (cotations consultables sur le site DRAAF).

Contrôles avant paiement :

Programmes opérationnels fruits & légumes, rénovation du verger, plan de relance et programme « Lait et fruits à l'école », OCM vin

Contrôles normatifs & sanitaires :

Inspections en pépinières viticoles, houblonniers et sur le matériel végétal.

Transparence des prix filière boucherie :

231 contrôles de pesée, classement et présentation des carcasses.



Yvan COLOMBEL
Chef de l'unité Production
Viticole et cultures spécialisées

« Au-delà des aides de l'OCM Vin qui sont habituellement gérées par le service régional FranceAgriMer, l'équipe a été mobilisée en 2025 par un dispositif exceptionnel d'aide à l'arrachage définitif mis en place au niveau national pour cette filière en crise (dit « arrachage Ukraine »).

Ce sont ainsi près de 6 000 ha qui ont été arrachés en Nouvelle-Aquitaine par 970 exploitants, représentant 23.8 M€ d'aide dans la région (4 000€/ha arraché).

La Gironde a été le département le plus marqué par cette campagne d'arrachage, avec 3 834 ha qui sont venus s'ajouter aux 8 400 ha précédemment soutenus dans le cadre de l'aide à l'arrachage sanitaire déployé en 2024 (financement Etat-CIVB).

Si on ajoute les arrachages non aidés, on estime que près de 20 000 ha ont été arrachés en Gironde en 2 ans.

Malheureusement, ce n'est pas terminé et la filière envisage encore d'importants arrachages dans la région en 2026.

Le service gère également le contrôle de la production des plants de vigne, filière impactée au premier chef par la crise viticole actuelle, ce qui entraîne de nombreuses cessations d'activité et fait craindre un risque de perte de souveraineté sur ce secteur ».

Préparation face au risque d'accident nucléaire en Nouvelle-Aquitaine – Bilan 2025



En 2025, la gestion du risque d'accident nucléaire majeur a fait l'objet de plusieurs actions, pour tenir compte de la mise à jour du plan gouvernemental, en lien avec les enseignements tirés de Fukushima.

La Nouvelle Aquitaine est concernée par la proximité de quatre centrales (Blayais, Civaux, Golfech et Chinon).

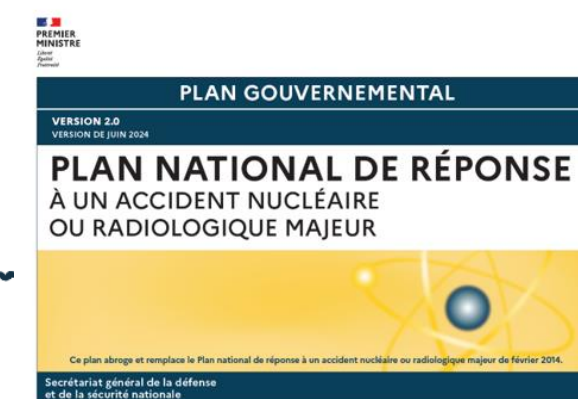
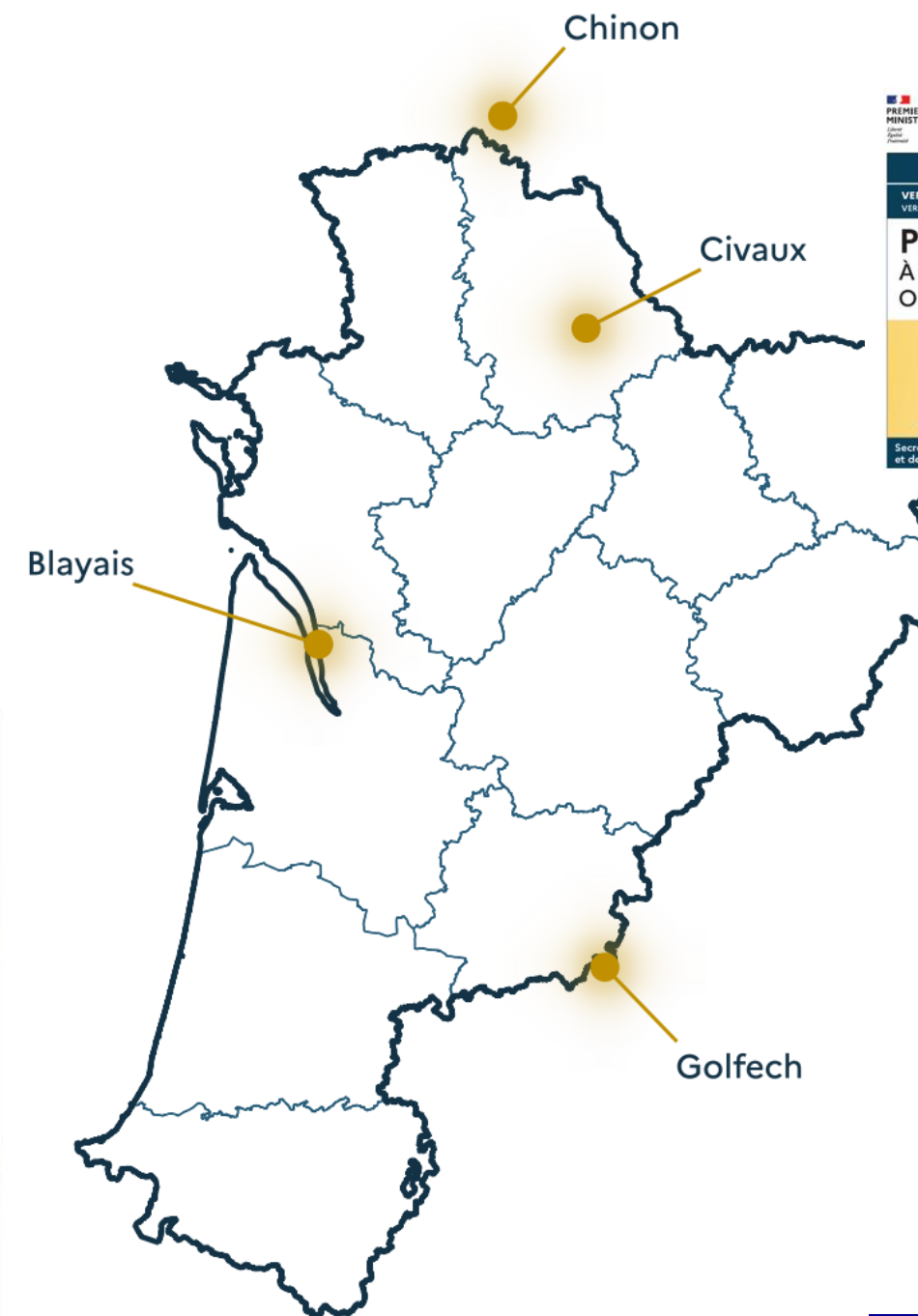
Une formation spécialisée, organisée à Bordeaux en partenariat avec l'ASN et la DGAL, a permis aux acteurs clés (DDPP, DRAAF) de renforcer leurs compétences en gestion post-accidentelle, notamment sur les impacts agricoles et alimentaires.

Pour faciliter la diffusion des bonnes pratiques, une infographie synthétique a été produite et partagée auprès des services.

Parallèlement, un travail méthodologique a été mené avec les DDPP, le SRAL et le SRISET pour cartographier les enjeux agricoles dans les zones à risque, assurant une réponse plus ciblée en cas de crise.

Un état des lieux des établissements d'enseignement agricole a également été réalisé, complété par un suivi de la distribution préventive d'iode.

Ces actions s'inscrivent dans les missions de planification de crise ORSEC.



Le SG engagé au quotidien : Transition & Diversité



La signature de l'accord 2024-2026 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la diversité, signé le 27 juin 2024 en cohérence avec l'accord du 30 novembre 2018, réitère cet engagement. Cet accord ambitieux vise à renforcer la mixité des métiers, à garantir l'égalité des chances dans les parcours professionnels et à lutter contre toutes les formes de discrimination. Il prévoit également des mesures concrètes pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

La formalisation de l'engagement : des lettres de mission pour les référentes égalité-diversité (DRAAF et enseignement). Ces référentes ont pour mission de sensibiliser les agents, d'accompagner les victimes de discriminations et de proposer des actions concrètes pour promouvoir une culture de l'égalité et de la diversité au sein de la DRAAF.

Des lettres de mission pour des référentes « handicap » depuis le 22 février 2024. Leur rôle est crucial pour faciliter l'insertion.

Un plan d'action Égalité-Diversité (COPIL). Piloté par un comité de pilotage (COPIL), ce plan d'action se décline en plusieurs axes stratégiques, incluant la formation et la mise en place d'indicateurs de suivi. La charte du télétravail et le droit à la déconnexion sont des éléments clés pour favoriser un environnement de travail inclusif et respectueux.

Dans le cadre du renouvellement des labels Égalité-Diversité, **un audit a été réalisé par l'AFNOR** au siège de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine à Limoges, le 5 novembre 2025. Cet audit vise à évaluer la conformité des pratiques de la DRAAF aux exigences des labels et à identifier des pistes d'amélioration continue. L'obtention et le maintien de ces labels témoignent de l'engagement fort de la DRAAF en faveur de l'égalité et de la diversité.

Modernisation et optimisation des moyens



Mise en œuvre de la politique immobilière de l'État :

La DRAAF Nouvelle-Aquitaine a contribué à la mise en œuvre de la politique immobilière de l'Etat, notamment dans son volet densification permettant des économies d'énergie et budgétaires.

Après le déménagement vers la cité administrative en décembre 2024, une opération de densification du PASTEL s'est engagée à Limoges.



Le recours à l'IA est progressif ; il est utilisé pour réaliser des infographies à destination des agents pour une vulgarisation d'information métier.

L'ensemble des cadres a été sensibilisé aux conséquences de la **réforme de la responsabilité du gestionnaire public**.

La DRAAF a conduit en 2025 une démarche expérimentale de **déploiement du contrôle interne métier**. Le bureau de maîtrise des risques du MAASA a souligné la qualité des travaux réalisés et a demandé a poursuivre la démarche en 2026

37%

Accompagnement de la formation continue :

37 % des actions de formation programmées ont été réalisées en 2025 en distanciel soit une hausse de 10 points par rapport à 2024.

Optimisation des moyens budgétaires :

Un travail d'anticipation du besoin et de qualification a été mis en œuvre en 2025 pour permettre une optimisation des moyens budgétaires délégués.

Le dialogue de gestion a été renforcé.

Gardons le contact

Retrouvez l'intégralité de nos publications, appels à projets et actualités sur notre portail régional.

draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr



Contenu partiellement généré par une IA
et vérifié par un agent

